

Blois, le 17 avril 2023

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : DERNIÈRE SÉANCE DU CLUB DE LA PAROLE

Ce lundi 17 avril, s'est tenue la troisième séance du *Club de la parole*, nom de baptême donné au conseil de vie sociale par ses membres. Cette ultime séance met un terme à une phase de réflexion et de partage d'expérience particulièrement constructive de ces 30 jeunes âgés de 8 à 19 ans accueillis ou ayant été accueillis à l'Aide sociale à l'enfance de Loir-et-Cher. La prochaine échéance, prévue pour la fin du mois de mai, sera la réunion du comité de pilotage qui déclinera en orientations politiques les recommandations émises.

Club de la parole

CONSEIL DE VIE SOCIALE



Le *Club de la parole* représente les 1 200 jeunes confiés aux services de la protection de l'enfance dans le département. Volontaires désireux d'être acteurs de leur parcours de placement, ses 30 membres y ont partagé, encadrés par des animateurs extérieurs à leur suivi, leur expérience et fait part de leurs réflexions afin de favoriser la mise en adéquation des orientations politiques avec leurs besoins.

Lancée le 25 octobre dernier, cette instance de parole collective émanant de la [Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance](#) marque l'engagement fort du Département à développer sa politique en protection de l'enfance dans laquelle le département de Loir-et-Cher s'est engagé aux côtés de l'État en 2020.

Par petits groupes, les membres ont poursuivi le travail entrepris lors des premières séances autour des thèmes de la vie dans leurs lieux d'accueil et de leurs parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance. Leurs propositions, très concrètes, seront déclinées en recommandations relayées auprès du Comité de pilotage qui se réunira fin mai. Composé du directeur général adjoint Loir-et-Cher Solidaire, du directeur enfance famille, d'un représentant de la [Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations \(DDETS-PP\)](#), de l'[Observatoire départemental de protection de l'enfance \(ODPE\)](#) et de l'[association départementale de l'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance \(ADEPAPE\)](#) et dont la présidence est assurée par Florence Doucet, celui-ci statuera sur les orientations à affiner et à mettre en place sur le terrain.

« Informé tout au long de l'année des réflexions menées, des avis et des recommandations émises par les membres, le comité de pilotage a un rôle de décision concernant la politique à mettre en œuvre. L'engagement citoyen remarquable de ces membres, leurs recommandations concrètes et pertinentes, tirées de leurs expériences croisées, vont permettre de faire avancer les politiques du département pour les enfants protégés. Le Loir-et-Cher constitue l'un des premiers départements à mettre en place cette instance de parole » rappelle Florence Doucet.

« Cette instance novatrice est une opportunité dont les jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance se sont saisis avec énormément d'implication. Lieu de parole libre et constructive, elle contribue à rendre l'enfant acteur de ses droits dans le cadre de son placement et l'implique dans le développement des politiques départementales de protection de l'enfance » se réjouit Émeline Delaville, conseillère technique qualité de vie de l'enfant à la Direction enfance – famille et pilote du projet.

Pour en savoir plus sur : [la prévention et la protection de l'enfance](#) et la compétence [enfance-famille](#) du conseil départemental.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)

